



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION  
**TELECOMS** - Equant

JANVIER 2008

60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
telecoms@fo-com.com

*Bulletin d'information n° 1*

*Avec FO, ensemble, plus proches, plus forts*

# Pour un nouvel éclairage syndical !

Depuis octobre 2007, la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière de la Communication est présente au sein d'Equant France.

La fonction de délégué syndical central est assurée par **Hubert BONY**.

La fonction de délégué syndical adjoint est assurée par **Hervé MAZARS**.

Régulièrement, un bulletin d'information sera publié afin de partager ensemble les événements de notre quotidien professionnel, qu'ils soient positifs ou non, d'en discuter avec vous, et d'être une source de réflexion supplémentaire pour améliorer le dialogue entre les salariés, que nous voulons fortement contribuer à représenter, et la direction de notre entreprise.

La démarche de la section Force Ouvrière d'Equant France est **politiquement indépendante**. Seuls seront analysés les événements qui impactent professionnellement les salariés d'Equant France. Ceci est un engagement fort qui sera respecté.

Dans le cadre de la première parution de notre bulletin d'information, voici les deux sujets qui, selon nous, doivent être analysés de manière prioritaire et pour lesquels nous vous invitons à nous faire connaître vos opinions.

# De quels droits « Groupe » bénéficient les salariés d'Equant France ?

Il est urgent de clarifier les droits conventionnels qui s'appliquent aux salariés d'Equant France et, par là-même, d'explicitier les liens qui nous unissent au Groupe France Télécom

Les salariés d'Equant France sont-ils « oui » ou « non » traités comme les autres au sein du Groupe France Télécom ?

Cette question peut sembler provocatrice, et pourtant...

Comment ne pas rester perplexe en constatant certains des paradoxes de la politique de gestion des ressources humaines d'Equant France ?

Ainsi, Les salariés d'Equant France ne peuvent pas espérer d'**augmentation de salaire** parce qu'il faut, au préalable, harmoniser les grilles salariales avec le groupe France Télécom. De même, la possibilité de « **télé-travailler** », à laquelle beaucoup d'entre nous sont attachés, ne peut être officialisée par la direction d'Equant tant que le Groupe n'aura pas statué sur la question<sup>(1)</sup>.

Par contre, quand le Groupe France Télécom SA donne la possibilité à ses salariés de se faire rémunérer un certain nombre de jours de **repos compensateurs** ou de **congé annuels**, aucun salarié Equant France n'est concerné ! ?

La direction pourrait prétexter un problème de droit, mais la réalité est tout autre. Le document distribué au management de France Télécom SA précise : « **Les filiales du groupe en France ont aussi la possibilité de mettre en place cette opération pour leurs salariés si elles y voient un intérêt notamment pour la gestion de leurs provisions de congés** ». La direction d'Equant

France n'a pas cru bon de suivre le mouvement.

**Ces paradoxes posent la question de l'équité avec laquelle sont traités les salariés d'Equant France.**

Comment ne pas penser que chacun d'entre nous puisse se sentir floué ? Quand cela arrange la direction, on fait comme France Télécom. Quand cela n'arrange pas la direction, on ne fait pas comme France Télécom. Le point commun de ces deux positions est que le salarié en sort perdant.

Nous voulons bien comprendre les difficultés de gestion qu'occasionnent les multiples réorganisations que nous vivons. Mais nous rappellerons qu'une réorganisation s'anticipe. Et nous nous étonnons du manque d'équité qui caractérise la position de la direction quand il s'agit de rétribution !

France Télécom SA n'est plus une simple entreprise, mais une unité économique et sociale regroupant notamment Orange SA et certaines autres filiales. Des négociations s'ouvrent au sein de cette unité économique et sociale dès ce début d'année 2008 sur les salaires d'une part et sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences d'autre part.

Les salariés d'Equant France seront-ils impactés ? De quelle façon ?

Les prochaines négociations salariales nous permettront-elles d'espérer des débats et des mesures en faveur de notre pouvoir d'achat ?

Nous serons bien évidemment porteurs de ces revendications et de celles que vous nous demanderez de défendre. ♦

<sup>(1)</sup> Il est intéressant de noter qu'Orange France n'a pas attendu la politique Groupe pour avancer en ce domaine

---

## Pourquoi tricher avec le droit d'expression des salariés ?

---

Force Ouvrière a assisté aux deux derniers comités d'entreprise. Au cours de chacun d'eux, le problème du transfert d'activité dans des pays à bas coûts a été évoqué et plusieurs projets nous ont été présentés.

Notre entreprise se doit d'être compétitive et performante, aussi bien sur le plan technique que sur le plan économique, c'est sans doute l'intérêt de tous. Mais elle a également une responsabilité sociale forte et la sensation de « **navigation à vue** » ressentie par les salariés de certains départements est de nature à nous inquiéter.

Notre entreprise cherche à développer la motivation et l'implication de ses collaborateurs, c'est là encore l'intérêt de tous. Mais elle a le devoir de respecter les droits fondamentaux de chacun d'entre nous et notamment notre droit d'expression. Les deux derniers « **baromètres sociaux** » n'ont pas donné lieu à un « **feedback** » satisfaisant. A partir du moment où la direction décide de s'adresser aux salariés pour connaître leur état

d'esprit, il faut que cette initiative, ressentie dans un premier temps comme positive, ne devienne pas une source d'incompréhension et de mécontentement supplémentaire.

Toute entreprise connaît des succès et des échecs, il faut que la direction accepte de communiquer sur une base constructive et réaliste. Elle se doit donc de nous faire un retour exhaustif des résultats des sondages d'opinions qu'elle organise. Quitte, dans un second temps, à nous transmettre son analyse. Quoiqu'en l'occurrence, le plus intéressant serait de savoir en quoi ces résultats remettent en cause la gestion des ressources humaines de l'entreprise et qu'elles plans d'amélioration seront mis en œuvre ?

Sans réelle **politique salariale**, sans respect du droit d'expression des salariés, sans réel dialogue social entre la direction et les organisations syndicales représentatives des salariés de l'entreprise, il sera difficile de penser motiver et impliquer durablement les salariés d'Equant France. ♦

**L'équipe Force Ouvrière d'Equant France est à votre disposition, vous pouvez nous contacter et nous faire part de vos remarques.**

**Rejoignez-nous, prenez votre défense en main en toute indépendance. Force Ouvrière vous propose de participer à la constitution des listes pour les prochaines élections du mois de mars 2008. Nous recherchons des candidats pour devenir délégué du personnel sur votre site, pour être élu au sein du comité d'entreprise ou des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) d'Equant France. Tout salarié de l'entreprise, désireux de prendre en main sa défense en toute indépendance et liberté, tant vis à vis de la direction que des appareils syndicaux existants est le bienvenu et peut prendre contact avec nous.**

## VOS CONTACTS :

**Hubert BONY** : [hubert.bony@orange-ftgroup.com](mailto:hubert.bony@orange-ftgroup.com)  
**(DSC)** : **06 80 36 66 06**  
: **01 44 45 11 46**

**Hervé MAZARS** : [hervé.mazars@orange-ftgroup.com](mailto:hervé.mazars@orange-ftgroup.com)  
**(DSC adjoint)** : **01 44 45 12 57**

# **Avec FO, ensemble, plus proches, plus forts**

## B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

**OUI**     **NON**

Bulletin à remettre  
au responsable  
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION**  
**60 RUE VERGNAUD**  
**75640 PARIS CEDEX 13**

NOM : .....

ADRESSE : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

ÉTABLISSEMENT : .....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : .....

À COMPTER DU : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

À ....., LE .....

..... SIGNATURE